

Les hôteliers de Bordeaux s'engagent, aux côtés de l'Office de tourisme et des congrès, pour l'accueil des grands événements professionnels

Bordeaux se mobilise depuis plusieurs années dans une démarche visant à garantir une qualité d'accueil harmonieuse et responsable et assurer une expérience optimum aux participants et organisateurs d'événements professionnels.

Une nouvelle étape est franchie avec la signature de la

« Charte d'engagements hôtelière pour l'accueil des grands événements professionnels à Bordeaux ».

La charte, maillon incontournable dans la mise en place d'une stratégie globale d'accueil de qualité et responsable des grands événements

A travers l'axe 3 de sa feuille de route métropolitaine 2022-2026 pour faire de Bordeaux une destination reconnue de tourisme responsable, la destination s'engage à développer les rencontres professionnelles et les grands événements à impact positif pour le territoire. La première action initiée est de structurer un accueil de qualité et durable. La « Charte d'engagements hôtelière pour l'accueil des grands événements professionnels à Bordeaux » s'intègre pleinement dans ce dispositif global qui comprend déjà la mise en place d'avantages pour des événements ciblés comme la gratuité des transports en commun pour les participants ou le pavoiement dans la ville.

Un engagement collectif des hôteliers de la métropole pour optimiser l'attractivité de la destination

L'Office de Tourisme et des Congrès de Bordeaux Métropole (OTCBM), à travers son Convention Bureau (BCB) et le Club Hôtelier Bordeaux Métropole (CHBM), co-signataires de la charte représentent le collectif des hôteliers adhérents, à date 100 hôtels et résidences hôtelières toutes catégories confondues soit plus de 7 500 chambres.

La Charte hôtelière concerne exclusivement les événements professionnels dits « tournants » de plus de 500 nuitées sur une nuit au moins, impliquant des réservations sur plusieurs établissements hôteliers et organisés par des organisations à but non lucratif (sociétés savantes, fédérations, associations professionnelles...) ou des entreprises du secteur privé.

Ses objectifs sont de formaliser une politique de place attractive pour les grands événements professionnels, fournir au client final une offre cohérente et consolidée afin de lui faciliter l'accès à la destination, et garantir un portefeuille de manifestations à long terme.

Des engagements pour remporter les candidatures et des engagements pour garantir un accueil de qualité et durable

Des engagements de plusieurs natures y sont pris, d'une part, ceux qui **favorisent le gain des candidatures**. Le Bordeaux Convention Bureau, plusieurs années en amont, lorsqu'il soutient la candidature de Bordeaux pour accueillir un congrès d'ampleur, pourra proposer des avantages et des garanties compétitives face à d'autres destinations. Il s'agit notamment de garantir une capacité hôtelière et des tarifs prévisionnels fermes.

D'autre part, les engagements de nature à **améliorer la qualité d'accueil des participants à ces événements** comprennent la mise en place d'une signalétique dans les hôtels avec informations spécifiques sur le congrès (lieu, moyen de transport pour s'y rendre, mot de bienvenue), de services dédiés (bagagerie, early check in, etc.), la valorisation des produits locaux, la mise en place de pratiques responsables (tri des déchets, réduction de l'utilisation du plastique, etc.).

La signature de cette charte scelle la volonté partagée entre les hôteliers, le CHBM et l'OTCBM d'accueillir toujours plus d'événements de grande envergure, nationaux et internationaux, dans les meilleures conditions sur la destination Bordeaux.